



Projet éolien de la Côte Warin

Bulletin d'information - Février 2020

ABO
WIND

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous expliquer notre démarche de développement du projet de parc éolien sur les territoires de Martincourt-sur-Meuse et Stenay, en prolongation du parc de la Haie au Vent.

Ce projet s'inscrit dans un secteur propice à l'énergie éolienne. Il est porté par une volonté locale de soutenir le développement durable et les énergies renouvelables.

Les conseils municipaux favorables

M. Jean JACQUEMOT – Maire de Martincourt-sur-Meuse

“Le projet éolien de la commune de Martincourt a été reçu à la majorité par les membres présents et votants du conseil municipal dans sa séance du 09 décembre 2019.”

M. Stéphane PERRIN – Maire de Stenay

“Le Conseil Municipal a délibéré favorablement à l'unanimité sur ce projet, qui vient compléter le parc existant depuis plus de dix années.”

Projet initié depuis plusieurs années, il aborde désormais l'étape de la validation.

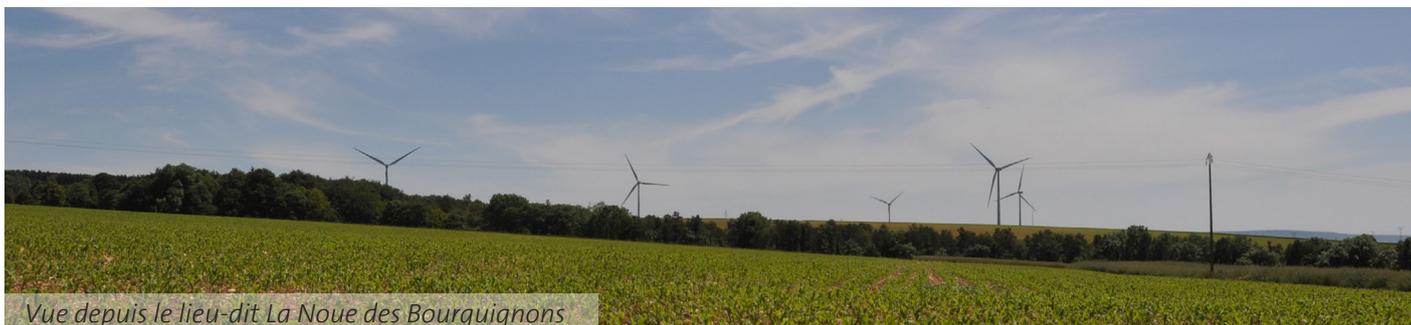
Ces deux éoliennes constitueront un apport complémentaire du territoire à la nécessaire diversification de la production d'énergie.”

Historique du projet

Depuis 2013, la société ABO Wind étudie la faisabilité d'implanter un parc éolien sur le territoire de la commune de Martincourt-sur-Meuse. Le projet a été initié par la société KDE. Depuis 2014, la société ABO Wind réactualise les autorisations nécessaires à sa réalisation. Des étapes importantes ont été réalisées, notamment des mesures de vent via l'installation d'un mât de mesure anémométrique en 2015, ainsi que la réalisation des études environnementales. Un accord a été trouvé en 2019, permettant de poursuivre le développement du projet.

Ce projet a ensuite connu certaines difficultés, notamment liées aux activités de la Direction de la Sécurité Aéronautique d'Etat et le survol de ses hélicoptères de combat.

Ce projet s'inscrit aujourd'hui en extension directe du parc éolien de la Haie au Vent, sur les communes de Martincourt-sur-Meuse et de Stenay.



Vue depuis le lieu-dit La Noue des Bourguignons



2013-2014

- Reprise du projet initialement lancé par KDE.
- Rencontre des élus locaux afin d'échanger sur les possibilités d'étude d'un projet.
- Rencontre des propriétaires et exploitants concernés en vue d'obtenir leurs accords.
- Lancement des consultations administratives.



2015-2017

- Installation d'un mât de mesure de vent pour 18 mois.
- Lancement des études pour dresser un état initial du site (études environnementales, paysagères et acoustiques).
- Distribution d'un bulletin d'information à destination des habitants de Martincourt-sur-Meuse.
- Opposition du projet par la Direction de la Sécurité Aéro-



2018

- Mise à jour des études environnementales avec des passages spécifiques, en cohérence avec les recommandations de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- Echanges réguliers avec les élus et la Direction de la Circulation Aérienne Militaire en vue de trouver un accord.



2019

- Accord sur le projet par la Direction de la Sécurité Aéronautique d'Etat sur la base de deux éoliennes en extension du parc de la Haie au Vent.
- Rencontre de la Municipalité de Stenay et des membres de la Communauté de Communes en vue de présenter les études.
- Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.
- Reprise du dossier et poursuite des études.



1^{er} semestre 2020

- Réflexion sur les variantes d'implantation et choix de l'éolienne la plus adaptée au site.
- Installation d'un mât de mesure de vent.
- Distribution d'un bulletin d'information à destination des habitants de Martincourt-sur-Meuse et Stenay.
- Discussions avec les acteurs locaux avant validation du projet final.



2nd semestre 2020

- Finalisation des études et constitution du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.
- Dépôt du dossier auprès de la Préfecture.
- Début de la phase d'instruction du dossier par les services de l'état (env. 10 mois).



2021-2022

- Retour de la Préfecture en vue d'obtenir la complétude du dossier.
- Enquête publique d'un mois.
- Décision préfectorale sur la demande d'autorisation du projet.



2022-2023

- Construction et mise en service du parc éolien.

Le choix du scénario

En accord avec les services de l'état et des armées, il est envisagé l'implantation de deux éoliennes réparties en prolongement du parc de la Haie au Vent.

Les études réalisées depuis 2015 ont permis de dresser l'état initial du site. Des études complémentaires sont en cours, avec des compléments environnementaux spécifiques sur le site et notamment l'installation prochaine d'un mât de mesure pour l'étude des chauves-souris

En combinant les résultats des différentes études et enjeux observés, le gabarit de l'éolienne le plus adapté au site sera déterminé.

La communication autour du projet

La communication et l'information sont la clé pour respecter les enjeux du territoire. La concertation se matérialise tout au long de la vie du projet par le partage de l'information et le soutien des acteurs locaux.

Cela se fait par la distribution de bulletins d'information et par l'organisation de moments d'échanges privilégiés avec le responsable de projet. Ces derniers ont pour objectif de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Les prochaines actions de communications pour l'année 2020 sont les suivantes :

- L'installation de panneaux d'informations en lien avec le montage du mât de mesure
- La distribution d'un second bulletin d'information aux habitants de Martincourt-sur-Meuse et de Stenay, ainsi qu'aux Mairies à proximité.
- L'organisation d'une permanence publique en Mairie

De plus, une page internet dédiée au projet a été créée :

<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/cote-warin.html>

Elle vous permet d'accéder aux informations transmises sur l'évolution du projet et de poser vos questions via le formulaire prévu à cet effet. Nous y répondrons dans les meilleurs délais.

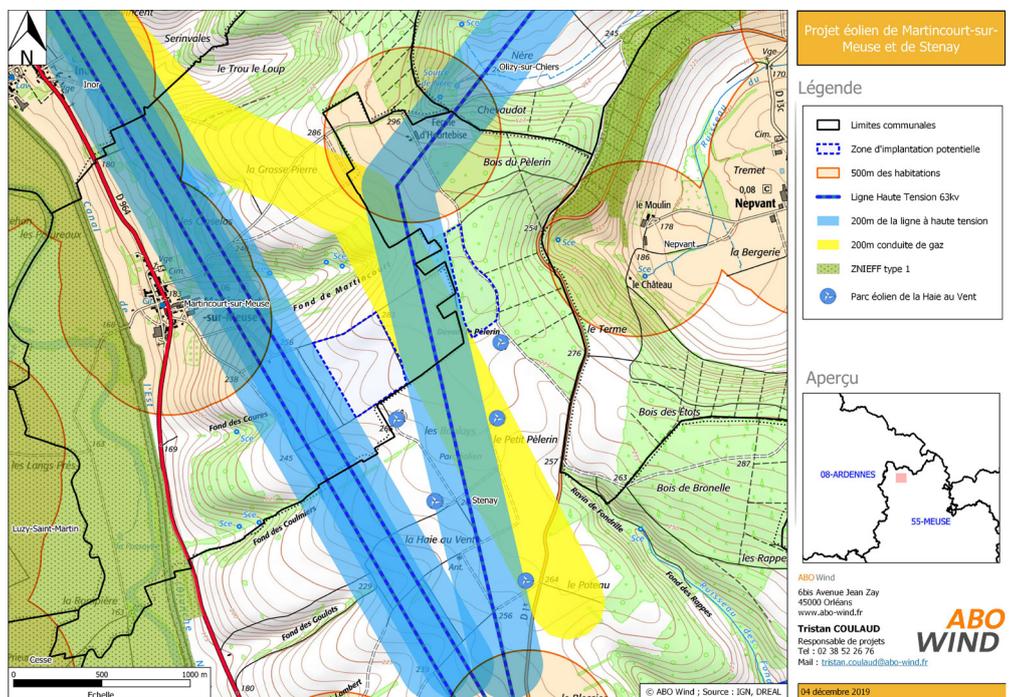
Localisation du secteur d'étude

En juin 2014, la société ABO Wind a racheté le projet de développement de KDE, évaluant ce dernier comme ayant un potentiel au développement éolien intéressant au regard de plusieurs facteurs (réglementaires, techniques, fonciers, environnementaux, éloignement aux habitations...).

Le projet se localise en prolongement du parc déjà existant de Stenay. Tous les atouts pour concevoir un parc éolien de qualité sont réunis :

- une distance importante aux principaux lieux d'habitation ;
- des conditions aéronautiques adaptées ;
- l'éloignement de zones écologiques protégées ;
- la possibilité d'accès et de raccordement à proximité ;
- une exposition favorable aux vents.

La zone d'étude, en pointillés bleus sur la carte, se concentre en prolongement du parc éolien de la Haie au Vent. Le site est desservi par un réseau de voies communales et chemins agricoles permettant de limiter l'emprise du projet, le but étant de respecter et de s'adapter aux pratiques agricoles et forestières du secteur.



Sa configuration permet d'envisager l'implantation de deux éoliennes à plus de 700 mètres de toute habitation et de plus de 900m de Martincourt-sur-Meuse et Nepvant, alors que la Loi Grenelle II en impose 500m.

Focus : Mât de mesure de vent

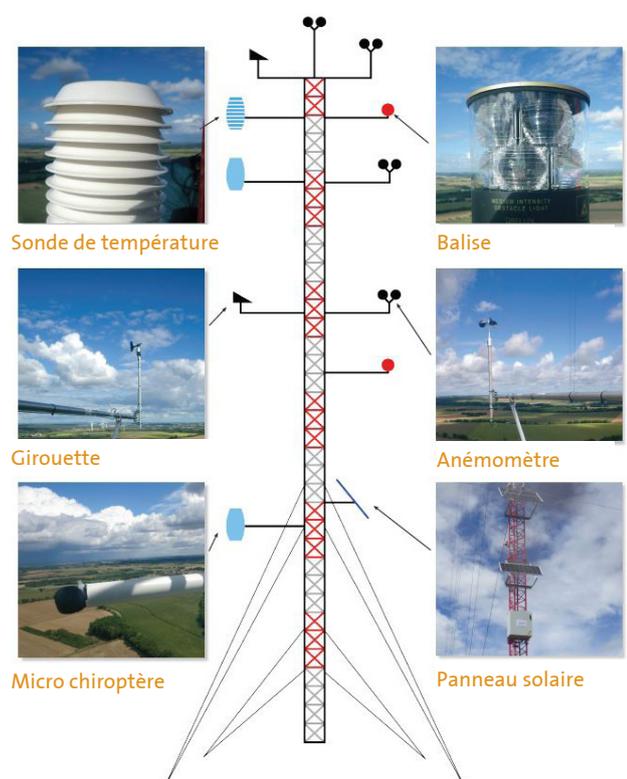
L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude. Un premier mât de mesure a été installé en 2015 permettant de recueillir les données du vent (vitesse, direction, données météorologiques).

Dans le cadre de l'étude écologique, un instrument de détection des chauves-souris est installé sur le mât de mesure afin d'enregistrer toutes les activités de ce groupe d'espèces en hauteur, pour une période d'avril à octobre. Cette étude est recommandée par la DREAL depuis 2016.

Un nouveau mât de mesure de 100m sera installé courant mars 2020 au lieu-dit Devant le Pèlerin. Il sera équipé à nouveau d'appareillages de mesure du vent ainsi que de microphones pour l'étude des chauves-souris.

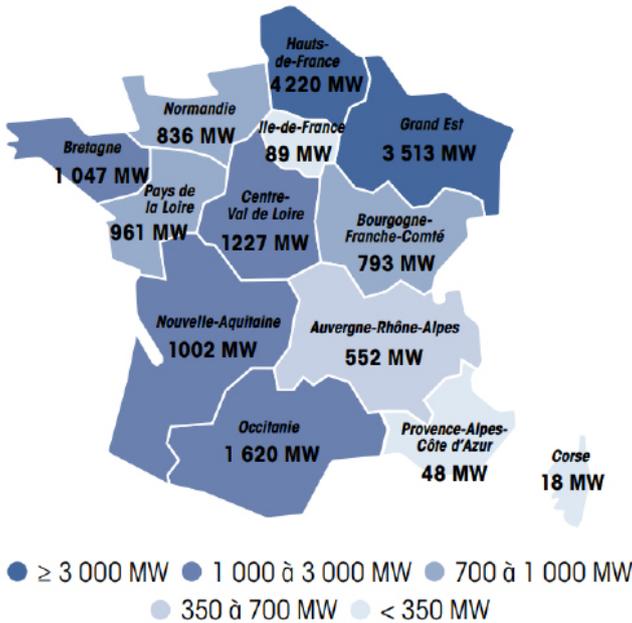
Le montage du mât est réalisé à l'aide d'une potence homologuée et d'un treuil de sécurité. Il n'est pas nécessaire de faire appel à une grue. L'équipe est composée de 4 personnes (deux grimpeurs et deux personnes au sol).

L'installation ne nécessite pas de travaux de génie civil, il n'est pas nécessaire de réaliser des fondations : la mise en place des ancrages de type plaques sont enterrés à l'aide d'une pelle mécanique. Le mât est alors installé en seulement quelques jours.



Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

Puissance éolienne raccordée par région au 30 Septembre 2019



L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables. Ces dernières sont reconnues comme compétitives, prédictibles et contrôlables.

Les engagements de la France se sont traduits en 2015 par la **Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte** : la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie devra atteindre 40% de la production d'électricité, ou 32% de la consommation énergétique à l'horizon 2030. Au 30 septembre 2019, 21% de l'électricité consommée était couverte par les énergies renouvelables, dont 6,7% par l'éolien (Source : RTE).



Ces engagements ont été déclinés au travers de la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**. En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les objectifs de la PPE à l'horizon 2028 sont d'atteindre entre **34 100 et 35 600 MW** d'installations raccordées. Au 30 septembre 2019, **15 928 MW** étaient raccordés en France (Source : RTE).



ABO Wind en France



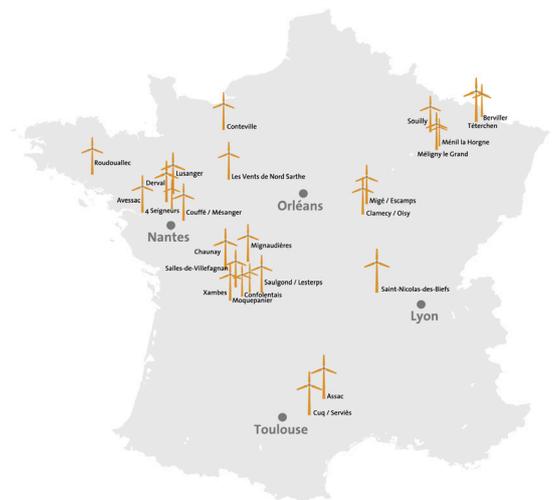
4 Agences



158 éoliennes



306 MW installés



Contacts

Responsable du projet
Tristan Coulaud
Tél. : 02 38 52 26 76
tristan.coulaud@abo-wind.fr

Responsable de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

www.abo-wind.com/fr
@ABOWindFrance
ABO Wind SARL/France

ABO WIND
Tournés vers le futur